

ACTION URGENTE

NASSER BIN GHAITH INCULPÉ, L'AFFAIRE AJOURNÉE

Nasser bin Ghaith a comparu devant la Chambre de sûreté de l'État de la Cour suprême fédérale d'Abou Dhabi le 2 mai. Son affaire a été ajournée jusqu'au 23 mai. Cet homme est un prisonnier d'opinion et fait l'objet d'accusations liées uniquement à l'exercice pacifique de son droit à la liberté d'expression et d'association.

Nasser bin Ghaith a comparu devant la Chambre de sûreté de l'État de la Cour suprême fédérale le 2 mai. Il s'agit de sa deuxième audience depuis sa disparition forcée le 18 août 2015. Pendant l'audience, Nasser bin Ghaith a soulevé la question de sa disparition forcée et de sa détention secrète actuelle, comme il l'avait déjà fait lors de sa première audience le 4 avril. Il a déclaré au tribunal qu'il avait été maintenu en détention secrète pendant près de huit mois aux mains des représentants des Émirats arabes unis qui l'ont torturé en le frappant et en le privant de sommeil. Le juge a rejeté ces déclarations et n'a pas ordonné l'ouverture d'une enquête indépendante sur les allégations de torture et d'autres mauvais traitements formulées par Nasser bin Ghaith. L'affaire a été ajournée jusqu'au 23 mai.

Nasser bin Ghaith fait l'objet de plusieurs chefs d'accusation. Il est notamment accusé d'avoir « commis un acte hostile envers un État étranger », en raison de commentaires qu'il a publiés sur Twitter critiquant le gouvernement égyptien ; d'avoir « publié de fausses informations dans le but de porter atteinte à la réputation et la renommée de l'État et de l'une de ses institutions », sur la base de commentaires qu'il avait faits sur Twitter, déclarant qu'il n'avait pas bénéficié d'un procès équitable dans le cadre de l'affaire des « Cinq des Émirats » ; d'avoir « publié de fausses informations » sur les dirigeants des Émirats arabes unis et leurs politiques ; d'avoir « critiqué de manière offensive la construction d'un temple hindou à Abou Dhabi et monté les citoyens émiriens contre leurs dirigeants et leur gouvernement », en raison d'une publication sur Twitter qui a été mal interprétée d'après ce qu'il a expliqué au tribunal et qui avait pour but de promouvoir la tolérance. Il a enfin été inculpé de « communication et collaboration avec des membres de l'organisation interdite al Islah », car il a rencontré des personnes jugées dans le cadre de l'affaire des « 94 Émiriens », ainsi que de « communication et collaboration avec le parti de l'Oumma, interdit aux Émirats arabes unis ».

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à libérer immédiatement et sans condition Nasser bin Ghaith, qui est détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion ;
- engagez-les à diligenter une enquête exhaustive et indépendante sur la disparition forcée et les allégations de torture formulées par Nasser bin Ghaith et à veiller à ce que les procédures à son encontre ne reposent pas sur des déclarations obtenues au moyen de la torture ou d'autres formes de mauvais traitements, ou alors qu'il était soumis à une disparition forcée ;
- exhortez-les à veiller à ce qu'il soit protégé contre la torture et les autres formes de mauvais traitements pendant sa détention et à lui permettre régulièrement de consulter l'avocat de son choix et de contacter ses proches.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 1^{ER} JUILLET 2016 À :

Vice-président et Premier ministre

HH Sheikh Mohammed Bin
Rashid al-Maktoum
Prime Minister's Office
PO Box: 212000
Dubai, Émirats arabes unis
Fax : +971 4 330 4044
Courriel : info@primeminister.ae
Twitter : @HSHkMoh

**Formule d'appel : Your Highness, /
Monseigneur, (puis Votre Altesse,
dans le corps du texte),**

Ministre de l'Intérieur

Sheikh Saif bin Zayed Al Nahyan
Zayed Sport City, Arab Gulf Street, Near
to Shaikh Zayed Mosque
POB: 398, Abu Dhabi
Émirats arabes unis
Fax : +971 2 402 2762/ +971 2 441 5780
Courriel : moi@moi.gov.ae

**Formule d'appel : Your Highness, /
Monseigneur, (puis Votre Altesse,
dans le corps du texte),**

Copies à :

Prince héritier d'Abou Dhabi
HH Sheikh Mohamed bin Zayed Al
Nahyan
Crown Prince Court
King Abdullah Bin Abdulaziz
Al Saud Street,
P.O. Box: 124
Abu Dhabi, Émirats arabes unis
Fax : +971 2 668 6622
Twitter : @MBZNews

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques des Émirats arabes unis dans votre pays (adresse/s à compléter) :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 183/15. Pour en savoir plus : <https://www.amnesty.org/fr/documents/MDE25/3923/2016/fr/>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

NASSER BIN GHAITH INCULPÉ, L'AFFAIRE AJOURNÉE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

En novembre 2013, Nasser bin Ghaith a été invité par le parti émirien de l'Oumma à prononcer un discours pour ses membres à propos de l'économie islamique. Nasser bin Ghaith n'est pas officiellement affilié à ce parti qui a été désigné comme une « organisation terroriste » par les Émirats arabes unis en novembre 2014. Le 1^{er} mai 2016, le parti de l'Oumma a annoncé l'avoir nommé président du parti. Les proches de Nasser bin Ghaith ont immédiatement publié une déclaration en son nom démentant cette annonce. Pendant sa détention, Nasser bin Ghaith a indiqué aux interrogateurs que le parti de l'Oumma lui avait proposé le poste de président du parti et qu'il avait refusé cette offre.

Amnesty International a examiné plusieurs Tweets publiés par Nasser bin Ghaith avant son arrestation. Initialement rédigé en arabe, l'un de ces Tweets a été traduit comme suit : « *Ma position contre le système en Égypte ne signifie pas que je ne souhaite pas que le pays progresse et renaisse, même sous son gouvernement [celui de Sisi] ; bien au contraire, car le système disparaîtra et l'Égypte restera. #Simple clarification* ». Un autre Tweet indique : « *Lutter contre l'injustice n'est pas un choix, mais un destin inévitable lorsque cela affecte des vies. #Place Rabia, souvenir douloureux* ». Aucun des Tweets examinés par Amnesty International ne prônait la violence ou la haine.

Nasser bin Ghaith et quatre autres émiriens (connus sous le nom des « Cinq des Émirats ») ont été poursuivis en 2011 pour des déclarations qu'ils avaient faites sur le site émirien Hewar, un forum de discussion politique en ligne. Les autorités ont engagé des poursuites contre ces hommes pour avoir « insulté publiquement » le président, le vice-président et le prince héritier des Émirats arabes unis dans des commentaires publiés sur le forum de discussion en ligne. Amnesty International considérait les cinq hommes comme des prisonniers d'opinion, car les Émirats arabes unis les ont poursuivis illégalement, en raison de l'exercice pacifique de leur droit légitime à la liberté d'expression, ce qui représente une violation du droit international relatif aux droits humains. Amnesty International a également déclaré que l'affaire n'avait pas de base légale ou factuelle légitime et qu'elle avait donc eu pour but de réprimer et/ou d'entraver la dissidence politique et que le procès, ses fondements et ses procédures avaient donc été fondamentalement iniques. Voir : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde25/008/2011/fr/> (en anglais).

En décembre 2011, le secrétaire général d'Amnesty International s'est entretenu avec Nasser bin Ghaith.

Depuis 2011, les autorités des Émirats arabes unis mènent une répression sans précédent contre la liberté d'expression et d'association dans le pays. L'espace accordé à l'expression des voix dissidentes est de plus en plus réduit et de nombreuses personnes – tant des citoyens émiriens que des ressortissants étrangers – critiques du gouvernement, de sa politique et de la situation des droits humains aux Émirats arabes unis sont harcelées, arrêtées, torturées, jugées dans le cadre de procès iniques et emprisonnées. Les autorités ont arrêté, détenu et poursuivi plus de 100 militants et détracteurs du gouvernement, notamment des avocats, des juges et des universitaires de premier plan, sur la base d'accusations très larges et sans nuance liées à la sécurité nationale ou à la cybercriminalité, et ce, dans le cadre de procédures non conformes aux normes internationales en matière d'équité des procès.

Nom : Nasser bin Ghaith

Homme

Action complémentaire sur l'AU 183/15, MDE 25/4069/2016, 20 mai 2016